

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 9 SEPTEMBRE 2019

Le conseil municipal dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire le 9 septembre 2019 à 20h30 sous la présidence de M. HUYVAERT Yvon, Maire.

Date de la convocation : 03/09/2019

Etaient présents : BECOT Samuel, CORBY Marie-Rose, SANCHEZ Zita, RAYNAUD Alain, CRETIN Noëlle, GARCIA Valérie, JACQUIOT Benoît, PERNOUD Marie-Pierre, CHEVALIER Agnès, SABOUL Eric, VION-DURY Matthieu, ARCHENY Yves, DEPARNAY Jacques, GOETSCHY Claude.

Absents excusés : BREAUD Virginie, BERTHOUD Jean-Claude (pouvoir à Sanchez Zita)

Secrétaire de séance : ARCHENY Yves.

La séance est ouverte à 20h00

Monsieur le Maire demande à retirer de l'ordre du jour le point suivant : demande de prolongation d'utilisation du domaine public pour le snack du plan d'eau.

Monsieur le Maire rappelle les manifestations passées qui se sont très bien déroulées (Régalozac, Jeux inter villages (avec feux d'artifice reporté en octobre 2019), fête du Poizat et remercie tous les participants.

Manifestation à venir : AG Sport et nature le 07/09, vente de brioches par l'association des jeunes le 14/09, course de caisses à savon le 21/09 (dont certains membres du club ont brillé aux Championnats de France), fête de la bière le 12/10, reprise du yoga le 17/09, reprise du fitness le 30/09, reprise Batucada le 10/09 chez Léon Berthet-Bondet.

Remerciements à Valérie Garcia-Aymard pour sa carte de mariage.

Renouvellement des condoléances du conseil municipal à Zita Sanchez pour le décès de son beau-père.

Le conseil municipal après avoir approuvé à l'unanimité le compte-rendu de la séance précédente, étudie les affaires suivantes :

1/DELEGATION D'ATTRIBUTION AU MAIRE

-M. le Maire présente au conseil les DIA reçues depuis le dernier conseil pour lesquelles la commune n'a pas préempté :

*Vente Consorts Jacquot/Jacquot Cédric et Nicolas : bâti sur terrain parcelles 300 AE 142 et 300 AE 221 d'une superficie de 321 m².

*Vente Durand Quentin/Vernoux Thomas : bâti sur terrain propre parcelle 300 AH 300 d'une superficie de 741 m².

Il présente les devis acceptés : ARRIGONI mur emprise salle polyvalente, SNTP dévoiement réseau eaux pluviales sous la salle polyvalente, BABOLAT pose et dépose illuminations SIGNAUX GIROD panneaux réglementation interne voirie du village, ARRIGONI travaux accessibilité église Lalleyriat, CAR PHILIPBERT sorties piscine Hauteville pour école, CAMPING DES CLOSETS prise en charge de la commune location espace pour la Batucada.

Factures : DOY FRERES remise en place tuiles brasserie, NICOD INGENIEUR CONSEIL compléments travaux assainissement brasserie.

2/SYNDICAT MIXTE DU PLATEAU DE RETORD : GRILLE TARIFAIRE SECOURS SAISON 2019/2020

-**APPROUVE** à la proposition de grille tarifaire pour les secours saison 2019/2020 faite par le Syndicat Mixte du Plateau de Retord qui a repris depuis le 1er juillet 2019 la gestion des activités Nordiques et alpins du Plateau de Retord suite à la fin de la DSP avec le GIP du Plateau de Retord :

ZONE FRONT DE NEIGE = 50€ (Personne prise en charge au poste de secours, sans transport par secouriste)

ZONE RAPPROCHEE = 200€

ZONE ELOIGNEE = 350€

HORS PISTES = 690€

3/DISSOLUTION DU SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'INITIATIVE FORESTIERE DU HAUT BUGEY (SIIF)

-**APPROUVE** la dissolution du SIIF à compter du 1^{er} janvier 2020. Le résultat comptable (solde positif de 18 601,10 €) sera affecté à Haut-Bugey Agglomération qui reprendra les droits et obligations des communes membres du SIIF, l'actif et le passif seront reversés à HBA.

4/MODIFICATION DES STATUTS DE HAUT-BUGEY AGGLOMERATION

-Suite à la délibération du conseil communautaire en date du 18/07/2019, **APPROUVE** la modification des statuts de Haut-Bugey Agglomération concernant la prise de compétence : participation à l'aménagement et à la gestion de sites et établissements d'enseignement supérieur et de recherche.

5/PREVENTION SPECIALISEE

-**APPROUVE** le projet de convention relative à la répartition des frais occasionnés par la prévention spécialisée pour la période 2019-2021, la participation financière des communes sera calculée selon le nombre d'habitants donné par l'INSEE au 1^{er} janvier de l'année en cours (montant par habitant : 0,94€ en 2018, 0,88 € en 2019 et 0,83€ en 2020).

6/PROPOSITION DE BAIL RELAIS RADIOTELEPHONIQUE MOBILE ORANGE-SITE TUNNEL DU PENAY

-Après avoir pris connaissance des termes du projet de convention portant occupation du domaine public par Orange pour l'implantation, la mise en service et l'exploitation d'Equipements techniques (relais radio téléphonique) sur le site du Peney pour une durée de 12 ans, **DECIDE** de rester sur la somme de 5 000 € de redevance annuelle correspondant à la proposition initiale au lieu des 4 000 € proposés par Orange (8 pour 8 contre).

7/REVALORISATION DU PATRIMOINE PARCELLE LA ROCHE A LALLEYRIAT - TELECOM

-**ACCEPTE** la proposition de PATRIM'ACT, conseil et expertise en patrimoine, concernant la revalorisation du loyer annuel pour l'occupation du domaine public parcelle AD 171 lieudit La Roche à Lalleyriat, soit 2 000 € au lieu des 824 € versés actuellement par ITAS TIM.

8/UTILISATION DES ENGIN A MOTEURS SUR LES VOIES COMMUNALES (suite courrier des habitants)

-Suite au courrier recommandé d'habitants en date du 08/07/2019 et à la pétition signifiée à la commune par huissier à la date du 05/08/2019 relatif à la liberté de circulation multimodale sur le Poizat-Lalleyriat, le conseil municipal apporte les précisions suivantes :

La décision de proposer un arrêté pour réglementer la circulation des engins à moteur sur les voies communales a été prise dans une optique de protection des zones naturelles, de protection des usagers des chemins de randonnées, VTT... et dans le but d'éviter les décharges sauvages et les stationnements illicites, et non pas pour interdire les chemins aux habitants du village (voir information distribuée aux habitants).

L'application de cette réglementation est envisagée sur les chemins ruraux, chemins de desserte ou chemins d'exploitation dans les secteurs suivants au Poizat : Forêt du Comble, Chemin des Cornes à Collet, chemin de la prairie, chemin de l'Echafaud et zone limite avec Haut-Valromey et sur Lalleyriat : chemins du Fernay, de Trouvand, de la Lavanche, de la Platière, du Gros Crêt, de Narmont et de Merlogne.

La municipalité rencontrera les pétitionnaires et communiquera via le journal communal « Les P'tits Echos ».

Une signalisation spécifique sera installée au droit des chemins et lieux indiqués.

9/DEMANDE DE SUBVENTION DU CNBV

-**DECIDE** d'attribuer une subvention de 40 € par enfants membres de CNBV Bellegarde-sur-Valserine, soit 80 € pour 2019.

10/DECISION MODIFICATIVE BUDGET PRINCIPAL

-**ACCEPTE** les virements de crédits d'un montant de 9 500 € de l'opération 57 « Bâtiments » à l'opération 58 « Forêt » pour le règlement du programme d'investissement en forêt accepté en mai 2019 après le vote du budget.

11/ATTRIBUTION PRIX BACHELIERS ANNEE 2019

-**RECONDUIT** l'attribution par la commune de prix aux bacheliers de l'année scolaire 2018/2019 ayant obtenu le baccalauréat avec mention (200 € très bien, 150 € bien, 100 € assez bien). Merci aux élèves de se faire connaître en mairie en rapportant une copie de leur fiche de note et un relevé d'identité bancaire.

12/DIVERS

- Embauche de M. Erwan Pichon au 1^{er} novembre 2019 en tant qu'adjoint technique territoriale.
- Vente de bois le 27/09/2019 à Nantua
- Rapport d'activité 2018 de Dynacité, de l'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse
- Rapport annuel 2018 CNAS, SIEA AIN, ALEC 01
- SIEA : 7^{ème} numéro de l'Ainfo SIEA
- Sécurité des ponts : rapport d'information du Sénat
- Préfecture Rhône Alpes Auvergne : carte des sites classés et sites inscrits Département Ain.
- Centre de Gestion Ain : bilan 2014-2020
- PLUIH : enquête publique du 09/09/2019 au 09/10/2019 inclus aux heures d'ouverture de la mairie.

Interventions des responsables des commissions :

- Marie-Rose Corby : réunion préparation enquête publique PLUIH, rentrée scolaire (63 élèves), 8 séances piscine programmées à Hauteville pour l'école.
- Noëlle Cretin : Rappel formation du personnel cantine/garderie sur tablette et nouvelle messagerie périscolaire. Voir réunion de travail pour la préparation des prochains P'tits Echos. Travail sur les panneaux vers le plan d'eau et réalisation des massifs pour les panneaux d'information.
- Zita Sanchez : voir pour la préparation du repas de fin d'année pour les anciens
- Alain Raynaud : Les travaux de la terrasse de l'épicerie doivent commencer première quinzaine de septembre.
- Samuel BECOT : Rappel des travaux sur l'ensemble de la commune : accessibilité églises, enrobé église Lalleyriat, suite à la démolition de la maison Chanal par l'EPF, la place reste en l'état. 1 place de stationnement sera réservée à Semcoda. Démolition de la salle des fêtes réalisée. Avancement du traitement des bois pour la reconstruction de la salle polyvalente (prévision fin de chantier mars 2020). Local vestiaire plan eau (label handicap). Chemin forestier Au Replat (travaux courant septembre/octobre). Plan d'eau inscrit au titre du Plan Sport et Nature 01.

Intervention de Yves Archeny pour les nuisances sonores nocturnes au plan d'eau durant la saison estivale.

Demande de Claude Goetschy sur le bilan de fréquentation du plan eau cet été (en cours de réalisation).

Demande d'Eric Saboul sur la modification du parcours du chemin des Ecureuils qui n'est pas du fait de la commune (voir pour info HBA)

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h05.

Prochain conseil : 14/10/2019.

Le Maire

HUYVAERT Yvon.